



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE EN FILIERE FRUITS D'ETE

Pêche, abricot, prune

2017-2018

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE

TERRES d'**a**VENIR

**inosys**
MARAÎCHAGE
ARBORICULTURE


Collectivité Territoriale de
CORSE
Culteritàà Territoriale di
CORSICA
ODARC
Office du
Développement
Agricole et Rural
de Corse
Uffiziu di u
Sviluppu
Agriculu è Rurale
di Corsica

technico-économique en filière fruits d'été

NOTE AUX LECTEURS

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse a mis en place un dispositif pour caractériser la **structure et le fonctionnement des exploitations arboricoles**. Il s'agit d'apporter de l'information en phase avec les réalités de la filière « fruits d'été », dans le débat politique et économique. Ce référentiel présente des références technico-économiques et coûts de production, un outil d'aide à la décision utile pour :

- Les arboriculteurs qui veulent situer leur exploitation dans le contexte régional,
- Les jeunes agriculteurs qui doivent évaluer leur projet d'installation,
- Le conseiller qui accompagne les arboriculteurs,
- Les décideurs pour orienter leurs choix dans l'élaboration des politiques publiques (Loi d'Avenir, PDRC,...etc.).

L'action a été menée grâce à un travail de terrain, de centralisation des données, d'analyse et de modélisation. Ces références doivent être considérées comme un outil de réflexion. Les chiffres retenus, sont établis à partir d'un échantillon d'exploitations arboricoles; ils n'ont donc pas de valeur statistique par rapport aux exploitations de la région. Les résultats doivent être interprétés en conséquence. Ce document n'a pas vocation à établir une base tarifaire.

SOMMAIRE

Note aux lecteurs

- 1- Méthodologie
- 2- Hypothèses pour la modélisation technico-économique
- 3- Fiche des résultats technico-économiques du cas-type

Sigles et abréviations

1- METHODOLOGIE

Initiation, présentation et décision de réalisation

- Présentation de la méthodologie au conseiller de la CA 2B et l'animatrice de l'APFEC ;
- Sélection d'exploitations arboricoles à enquêter pour récolter des données technico-économiques.

Réalisation (juillet → septembre 2016)

- Travail de **terrain** : **7 diagnostics technico-économiques d'exploitations arboricoles productrices de fruits d'été** et analyse des données par exploitation ;
- Construction d'**1 cas-type** ;
- **Modélisation technico-économique** de ce **cas-type** – calcul du **coût de production** ;
- Mise en forme des résultats.

Résultats

1 système de production arboricole = SP FE = 1 cas-type → **1 fiche technico-économique** ;
1 coûts de production ; **1 prix de revient** ; 1 modèle informatique sous logiciel ANAIS.

Validation

Présentation et validation de l'étude par les conseillers, animateurs et producteurs.

Informé et apporter les arboriculteurs de la région, un outil d'analyse et de réflexion sur les coûts de production en fruits d'été.

2- HYPOTHESES RETENUES

- + Exploitation en **agriculture conventionnelle** ; pas de modélisation en Agriculture Biologique, faute d'exploitations en AB ;
- + **Exploitation individuelle**, à titre principal ;
- + Parc d'immobilisations récent. Achat de matériel et bâtiment neufs; recours à l'emprunt pour l'achat d'équipement (prêt relais de la subvention + prêt à Long Moyen Termes – LMT);
- + **40 %** des terres en location dont le **fermage** s'élève à **491 €/ha** (verger productif) et **60 %** des terres en **propriété** ;
- + Les salaires sont basés :
 - o pour les salariés temporaires (taille, éclaircissage, récolte, triage, conditionnement), sur un SMIC au 1^{er} janvier 2017,
 - o pour les salariés permanents tractoristes et les chauffeurs de camion, indice 110 ;
- + Dans le calcul de l'EBE, le salaire du chef d'exploitation a été évalué à 42 000 € net ;
- + Pour les subventions :
 - o Les taux de subventions dans le cadre de la modernisation des exploitations sont basés sur le nouveau PDRC 2014 – 2020 : aîné en ZHS ou montagne (Plaine Orientale) → 60% le matériel prioritaire (pulvérisateur, broyeur, remorque, aire de lavage), 50% pour les bâtiments de stockage et 40% pour le matériel dit « non prioritaire » (matériel de travail du sol, de traitement, d'épandage, de conditionnement et de triage).
 - o 1^{er} pilier: les arboriculteurs sont éligibles aux DPB/surprime/aides vertes ; ils ont été intégrés à hauteur de 240 €/ha.
 - o 2nd pilier : l'ICHN végétale n'a pas été intégrée la majorité des surfaces plantées en arbres fruitiers sont situées sur les 22 communes de la ZHS, et non éligibles.
- + Durée d'amortissement : 7 ans pour les tracteurs et camions ; 10 ans pour le matériel de culture (travail du sol, traitements, épandage, récolte, conditionnement, triage, transport ...); 15 ans pour les plantations; 20 ans pour les bâtiments.

3- FICHE TECHNICO-ECONOMIQUE DU SYSTEME DE PRODUCTION ARBORICOLE EN FILIERE FRUITS D'ETE = SP FE = CAS-TYPE

DESCRIPTION : exploitation agricole individuelle, productrice de fruits d'été (pêches, abricots, prunes), située sur une commune de la Plaine Orientale.

FONCIER : 30 ha – 40% en fermage, 60% en propriété.

MAIN D'ŒUVRE : pour 30 ha : 1 chef d'exploitation + 4 Salariés Permanents + 2 chauffeurs 4 mois (Livraison) + 17 temporaires 2 mois (éclaircissage) + 42 temporaires 4 mois (récolte, triage, calibrage et conditionnement).

PRODUCTION : pour 30 ha :

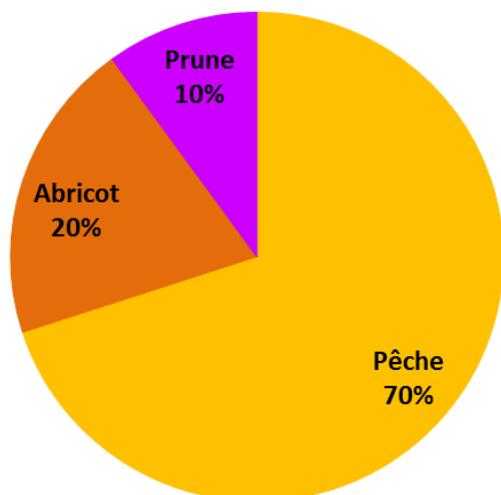
- 462 t de pêches ;
- 108 t d'abricots ;
- 60 t de prunes.

866 272 € d'investissement bâtiment/matériel et **534 840 €** de plantation

EQUIPEMENT (30 ha):

- Plantation sur 30 ha
- Bâtiment de stockage – 500 m²
- Magasin de stockage et aire de lavage
- Tractopelle
- 3 tracteurs
- Matériel de travail du sol : broyeur à marteaux, gyrobroyeur, covercrop, charrue à disques
- Matériel de traitement : pulvérisateur 2000 L, rampe de désherbage
- Epandeur d'engrais
- Système d'irrigation
- 2 remorques
- Caisse de récolte
- Transpalette électrique
- Calibreuse
- 2 chambres froides
- 2 camions

ASSOLEMENT :



COMMERCIALISATION: avec 20% de pertes entre récolte et vente :

- Pêches : 17,6 t/ha – 2 €/kg
- Abricots : 14,4 t/ha – 2,10 €/kg
- Prunes : 16 t/ha – 2 €/kg

SYSTEME DE CULTURE

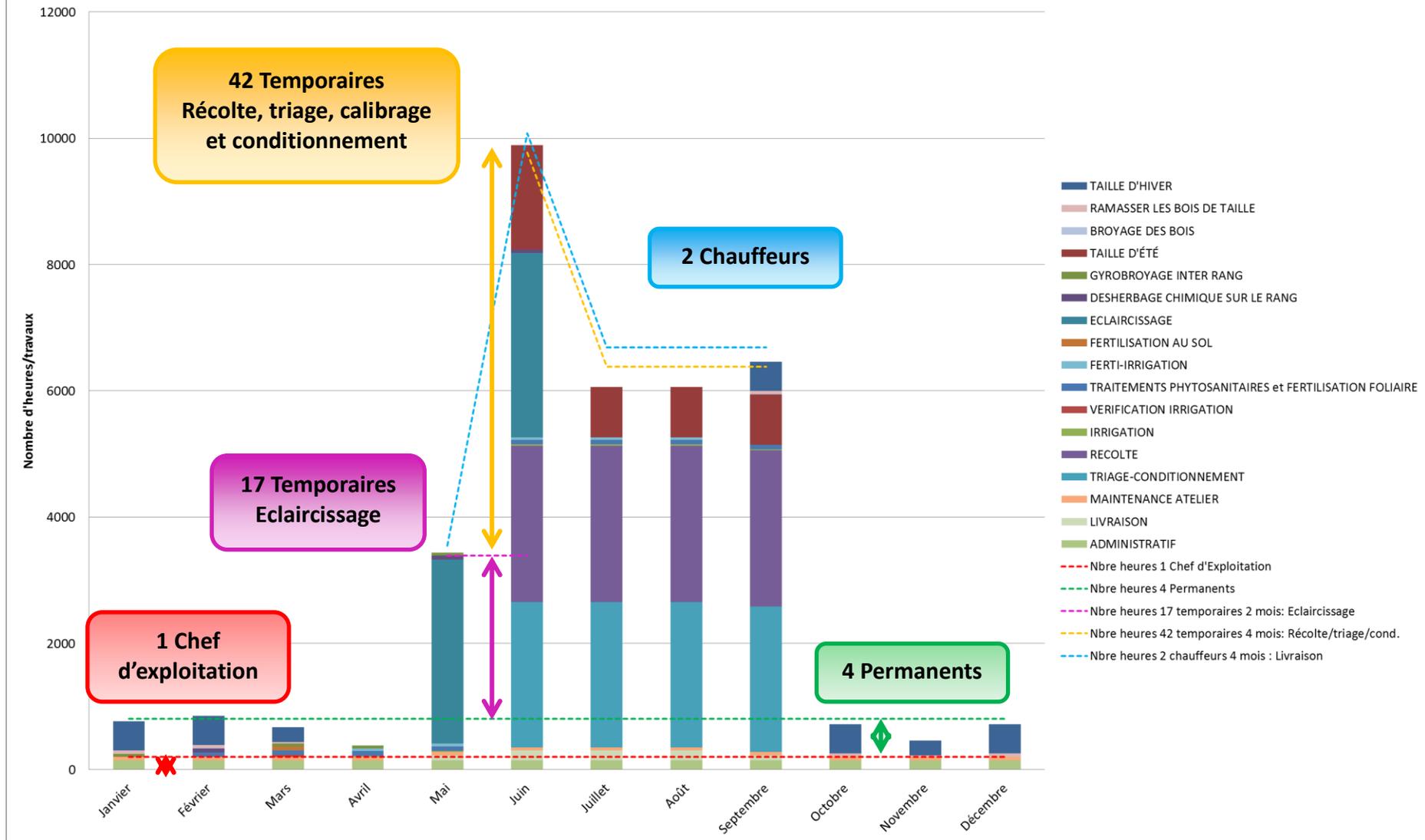
- **Densité de plantation** : pêcher – 600 ; Abricotier – 400 ; Prunier – 1500 pieds /ha
- Rendement récolté:
 - **Pêche** : 22 t/ha
 - **Abricot** : 18 t/ha
 - **Prune** : 20 t/ha
- **20 % de pertes entre récolte et vente ;**
- Culture **IRRIGUEE par goutte à goutte ;**
- **Taille d'hiver et d'été ; et éclaircissage manuels**, broyage des bois de taille ;
- **Gyrobroyage** entre les rangs ;
- Fertilisation **minérale au sol, foliaire** et en **ferti-irrigation ;**
- Traitements phytosanitaires (fongicide, insecticide) ;
- **Désherbage chimique** sur le rang
- **Récolte, triage et conditionnement manuels ;**
- **Calibrage mécanisé.**

CALENDRIER DE TRAVAIL

TRAVAUX	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL (h/ha/an)	PERIODE
Taille d'hiver	92	Mi-novembre --> Mi-mars (pêcher, prunier); sept - oct (abricots)
Ramasser les bois de taille	10	Mi-novembre --> Mi-mars (pêcher, prunier); sept - oct (abricots)
Broyage des bois	1	Mi-novembre --> Mi-mars (pêcher, prunier); sept - oct (abricots)
Taille d'été	135	Avant récolte: Mai ; Après récolte: Mi-juillet à mi- septembre
Gyrobroyage entre les rangs (5 passages)	6	Janv- mars - avril - mai
Désherbage chimique sur le rang (5 passages)	6	Févr - mai - juin
Eclaircissage	195	Avril → Juin
Fertilisation du sol	2	Mars
Ferti-irrigation	7	Avril → août
Traitements phytosanitaires et fertilisation foliaire (16 passages)	20	Février → Septembre
Vérification système d'irrigation	1	Mars
Irrigation (entretien)	4	Avril → Septembre
Récolte (64 kg/h/UTH)	330	Juin → Septembre
Triage - calibrage mécanisé - conditionnement	307	Juin → Septembre
Maintenance atelier	20	Toute l'année
TOTAL	1 136	

Travaux\Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
TAILLE D'HIVER												
RAMASSER LES BOIS DE TAILLE												
BROYAGE DES BOIS												
TAILLE D'ÉTÉ												
GYROBROYAGE INTER RANG												
DESHERBAGE CHIMIQUE SUR LE RANG												
ECLAIRCISSAGE												
FERTILISATION AU SOL												
FERTI-IRRIGATION												
TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES et FERTILISATION FOLIAIRE												
VERIFICATION IRRIGATION												
IRRIGATION												
RECOLTE												
TRIAGE-CONDITIONNEMENT												
MAINTENANCE ATELIER												
LIVRAISON												
ADMINISTRATIF												

Calendrier des travaux agricoles - 30 ha arboricoles - fruits d'été (pêche, prune, abricot)

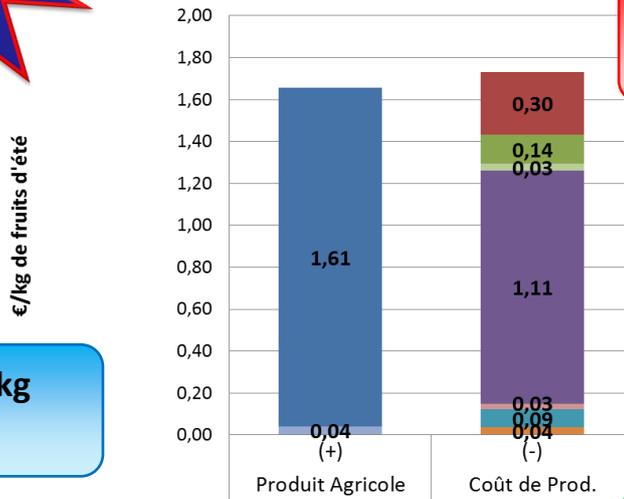


RESULTATS ECONOMIQUES (pour 30 ha)

CHIFFRES D’AFFAIRE			1 016 640
CHARGES OPERATIONNELLES			204 791
CHARGES FIXES			121 039
VALEUR AJOUTEE			690 810
Impôts et taxes foncières			630
Frais de personnel			519 739
Rémunération de l’exploitant			42 000
MSA			71 500
Subventions (DPB – 240 €/ha)			7 200
EBE (EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION)			64 141
APPROCHE TRESORERIE		APPROCHE RESULTAT	
Annuités	87 300	Amortissements	99 033
DISPONIBILITES POUR PRELEVEMENTS PRIVES ET AUTOFINANCEMENT	- 23 157	RESULTAT D’EXPLOITATION	- 34 892
Rémunération de l’exploitant	42 000	Frais financiers LMT	16 879
Revenu Disponible de l’exploitation	18 841,4	RESULTAT COURANT avant impôt	- 51 771
		Quote-part des subventions	18 777
		RESULTAT DE L’EXERCICE	- 32 994

**Attention:
ramenés au
kg récolté et
non vendu!**

Coût de Production SP FE-30 ha (/kg de fruits récoltés)



Produit = 1,65 €/kg fruits d'été

Coût de production = 1,73 €/kg fruits d'été

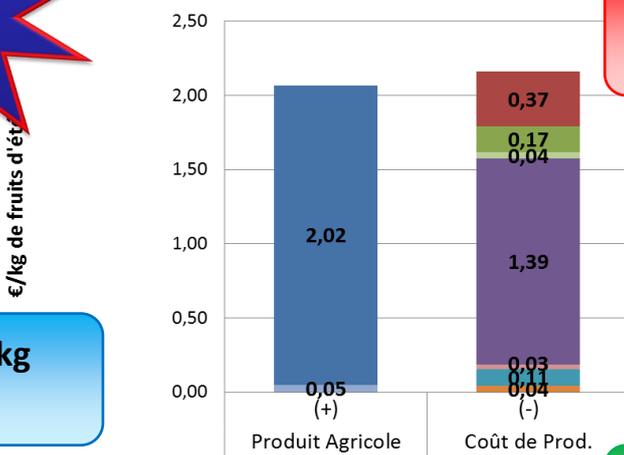
Prix de revient = 1,69 €/kg fruits

Bénéfice = - 0,08 €/kg fruits d'été

■ CHIFFRE D'AFFAIRE	1,61	
■ SUBVENTIONS	0,04	
■ APPROVISIONNEMENT DES SURFACES		0,30
■ MATERIEL		0,14
■ BÂTIMENTS		0,03
■ MAIN D'ŒUVRE		1,11
■ CAPITAL		0,03
■ FONCIER		0,09
■ FRAIS DE GESTION		0,04

**Attention:
ramenés au
kg vendu**

Coût de Production SP FE-30 ha (/kg de fruits vendus)



Produit = 2,07 €/kg fruits d'été

Coût de production = 2,16 €/kg fruits d'été

Prix de revient = 2,11 €/kg fruits

Bénéfice = - 0,09 €/kg fruits d'été

■ CHIFFRE D'AFFAIRE	2,02	
■ SUBVENTIONS	0,05	
■ APPROVISIONNEMENT DES SURFACES		0,37
■ MATERIEL		0,17
■ BÂTIMENTS		0,04
■ MAIN D'ŒUVRE		1,39
■ CAPITAL		0,03
■ FONCIER		0,11
■ FRAIS DE GESTION		0,04



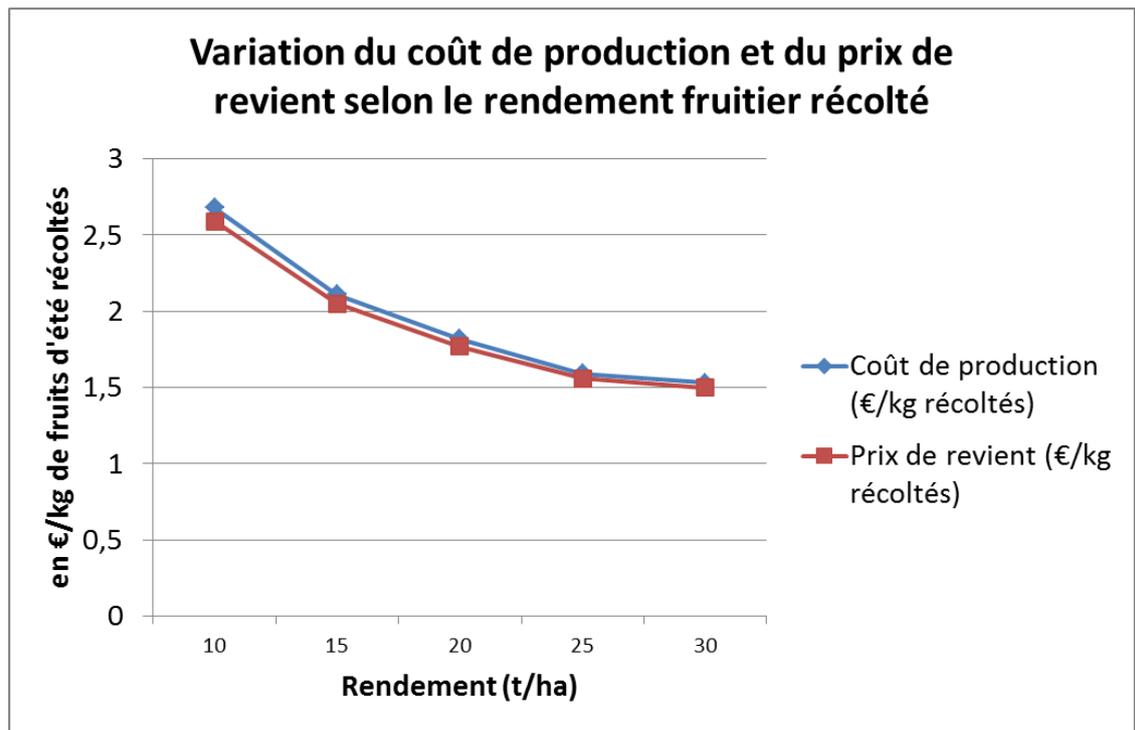
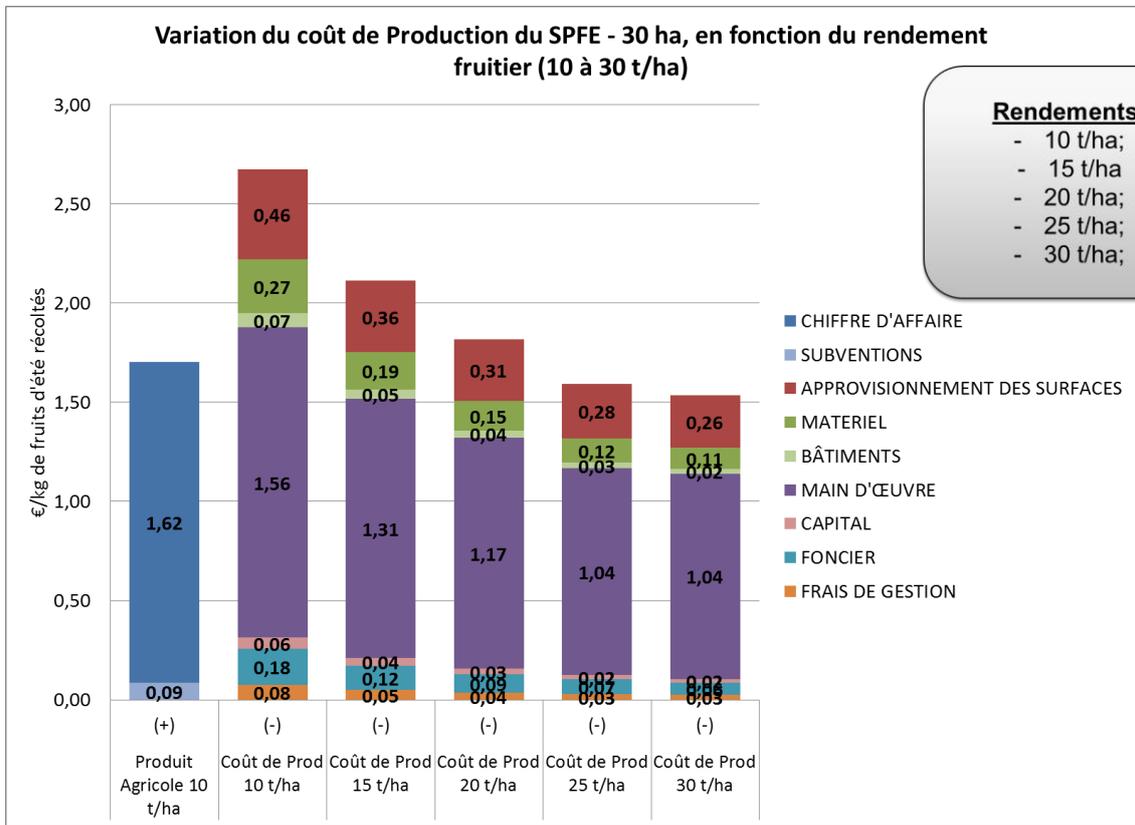
**10 t/ha –
Coût de Prod
= 2,68 €/ kg**

**15 t/ha –
Coût de Prod
= 2,11 €/ kg**

**20 t/ha –
Coût de Prod
= 1,82 €/ kg**

**25 t/ha –
Coût de Prod
= 1,59 €/ kg**

**30 t/ha –
Coût de Prod
= 1,53 €/ kg**



SIGLES

CA 2B	Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
MSA	Mutualité Sociale Agricole
AB	Agriculture Biologique
DPB	Droit à Paiement de Base
ICHN	Indemnités Compensatoires des Handicaps Naturels
ZHS	Zone à Handicap Spécifique
JA	Jeune Agriculteur
APFEC	Association des Producteurs de Fruits d'Été Corses

ABREVIATIONS POUR LA MODELISATION

Ha, kg, t	Hectare, kilogrammes, tonnes
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SP FE	Système de Production Arboricole – producteur de fruits d'été – 30 ha

Etude réalisée par la Chambre d'agriculture de Haute-Corse :

Line-Marie LAFITTE, Ingénieur méthodes et références – 06 11 39 49 99 – line-marie.lafitte@haute-corse.chambagri.fr

Avec la participation de :

Isabelle MILLELIRI, conseillère spécialisée en arboriculture, Chambre d'Agriculture de Haute-Corse ;

Stéphanie SCAVINO, animatrice filière, APFEC – Association des Producteurs de Fruits d'été Corses.

Avec le soutien de l'ODARC.

Chambre d'Agriculture de Haute-Corse

15 avenue Jean Zuccarelli

CS 60215

20293 BASTIA CEDEX

Tel.: 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49